

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1139

présenté par
M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 27

À l'alinéa 22, supprimer les mots et le signe :

« d'une manière générale, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.